



S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N° 2 / 143 / 2015

le 28 février 2015

Cultivons la démocratie

Les événements de ce début d'année ont mis en exergue les valeurs fondamentales de la République, dont la liberté est une des vertus fortes, et l'attachement de la nation à la démocratie.

Rappelons-nous les rassemblements unitaires, partout dans le Pays, qui ont suivi les odieux attentats perpétrés à Paris, et ces nombreuses cérémonies à travers la région, célébrant le 70ème anniversaire de la libération de nos communes. A chaque fois, des hommes et des femmes, par-delà leurs différences, ont tenu à se mobiliser pour dénoncer l'obscurantisme, le fanatisme et le racisme, et affirmer leur attachement aux fondements de notre société : la liberté, le respect, la tolérance...

C'est la démocratie qui reconnaît la diversité sous toutes ses formes et qui permet à tous de s'exprimer librement. La participation responsable des citoyens est une des notions essentielles de base de la démocratie :

Les élections départementales des 22 et 29 mars 2015

Dans le contexte actuel de la réforme territoriale, il est important que nous prenions à cœur cette consultation et que nous votions en nombre. Le futur conseil départemental (le Conseil Général d'aujourd'hui), malgré l'incertitude qui l'entoure, quant à sa pérennité et à ses compétences, constituera en effet un des derniers échelons de proximité indispensables, alors que, le 1er janvier 2016, la région Alsace disparaîtra, diluée dans la méga-région « Alsace Lorraine Champagne Ardenne ». Une participation massive de l'électorat à ce scrutin aura le mérite de montrer au gouvernement notre attachement aux départements et, en ce qui nous concerne, au Haut-Rhin.

Les initiatives des opposants à la fusion de l'Alsace dans la grande région

Malgré le vote et la promulgation de la loi relative à la délimitation des régions, le 16 janvier 2015, divers collectifs se mobilisent toujours pour s'opposer à la disparition de l'Alsace et pour demander l'organisation d'une consultation des électeurs alsaciens, avant que la loi n'entre en vigueur, le 1er janvier 2016 :

- le Comité « Label Elsass » propose une plate-forme pour la renaissance institutionnelle de l'Alsace ;
- un grand rassemblement unitaire contre la fusion et pour un referendum est prévu le 14 mars à Strasbourg ;
- une pétition « Alsace retrouve ta voix » est lancée et aurait déjà recueilli 20 000 signatures. Pour votre information et à toutes fins utiles, la motion est disponible sur le présentoir à l'accueil de la Mairie.

Renseignez-vous, écoutez les arguments des uns et des autres, et prenez vos responsabilités. C'est ça aussi la démocratie...

Le Maire

Bernard DIRNINGER

Les principales décisions du Conseil Municipal dans sa séance du 27 février 2015 et informations diverses

- **Travaux de renforcement de la charpente du préau de l'école :** compte tenu des désordres importants constatés sur la charpente du préau de l'école et pour des raisons de sécurité, le Conseil Municipal a décidé d'y remédier et a confié les travaux de renforcement ponctuel de la charpente à l'entreprise ORLY ARKEDIA de Wintzenheim pour un montant HT de 1 480 €, soit TTC de 1 776 €, selon devis du 30 janvier 2015.
- **Acquisition de portes manteaux muraux pour le couloir de l'école :** vu le rafraîchissement général du couloir de l'école, le Conseil Municipal a décidé de remplacer les patères en bois, d'origine, et a passé commande auprès de Manutan Collectivités pour un montant HT de 398,78 €, soit TTC de 478,54 €
- **Travaux de curage du Dorfgraben :** pour permettre un écoulement normal de l'eau pluviale dans le Dorfgraben, le Conseil Municipal a décidé de confier à Gérard JEHL SAS d'Artolsheim les travaux de curage pour un montant HT de 1 200 €, soit TTC de 1 440 €.
- **« Musiques et Spectacles de rue », le 31 mai 2015 à Riedwihr :** le Conseil Municipal a voté une subvention de 100 € en faveur de l'Association « Les Comédiens du Ried » pour participer à l'encart publicitaire, réservé aux sponsors, sur des panneaux de 1,20 m de haut sur 0,80 m de large, exposés sur les lieux d'animation.

- **Séance d'éducation routière à l'école de Riedwihr :** l'éducation à la sécurité des élèves (CM2) dans la circulation à lieu le matin du 20 avril 2015 à l'école. La Commune est appelée à prendre en charge les frais de repas des moniteurs de Gendarmerie.

- **Composition du Bureau de l'Association foncière de Riedwihr :** l'AF est arrivée à son terme le 4 février 2015. Conformément aux statuts, le maire ou un conseiller municipal désigné par lui étant membre de droit, il appartient à la Chambre d'Agriculture et, par délibération, au Conseil Municipal de proposer respectivement trois propriétaires parmi les membres de l'Association, avec deux suppléants. Ainsi, la Chambre d'Agriculture a désigné en qualité de titulaires MM. RAEHM Jean-Claude, SCHELCHER Jean-Luc, BURDLOFF Étienne, et en qualité de suppléants MM. MEYER Claude, MERTZ Franck ; le Conseil Municipal a désigné comme titulaires MM. JAEGLI Jean-Claude, HAUMESSER Thierry, HAUMESSER Xavier, et comme suppléants MM. MEYER Mathieu, FRIEH Lucien. Le Bureau est à présent appelé à élire en son sein le président, le vice-président et le secrétaire. Le Bureau est nommé pour six ans.

- **Évocation de diverses réunions par le Maire :**
 - le 28 janvier 2015, bureau de l'Association foncière de Riedwihr : compte administratif 2014, budget 2015, travaux...
 - le 14 février 2015, AG de l'Association des Maires du Haut-Rhin : partie statutaire et questions diverses...
 - le 17 février 2015, AG du Comité de Jumelage : partie statutaire, Hoselipsfest 2015...
 - le 19 février 2015, Conseil d'école du RPI : un point est fait sur la réforme des rythmes scolaires : fréquentation des TAP, par ailleurs, un constat de fatigue, de manque d'attention et d'énervernement des enfants ; les parents d'élèves diffuseront une enquête dont les résultats seront transmis aux municipalités qui devront se positionner sur la poursuite de l'expérimentation...
 - le 24 février 2015, Bureau de la CCPRB : - exposé sur la révision des valeurs locatives des locaux professionnels ; -renouvellement des conventions pour la collecte des déchets électroniques et électriques et pour celle des lampes usagées en déchetterie ; -conventions avec l'école de musique de Muntzenheim et l'APPECVH ; -subventions 2014 aux structures périscolaires ; -réfection de l'étanchéité du bâtiment administratif et culturel ; -maîtrise d'œuvre pour les travaux extérieurs et intérieurs du château d'eau ; -convention de mise à disposition du mini-bus...
 - le 25 février 2015, Commission scolaire et périscolaire du Pays du Ried Brun : compte-rendu financier 2014, proposition crédits pour 2015.

- **Bilan d'activité des gardes de la Brigade verte à Riedwihr, du 1er au 31 janvier 2015.**
- **Espace INFO-ENERGIE Rhin-Ried :** permanences, les jeudis 12 et 26 mars 2015 à la CCPRB à Muntzenheim.
- **Grand anniversaire :** la municipalité a eu le plaisir d'adresser ses vœux et ceux de la population à M. Jean-Georges FLEITH, à l'occasion de son 85ème anniversaire (16 février 1930).

COMMUNICATIONS

- **La Chorale Ste Cécile de RIEDWIHR organise une soirée Patrick BREITEL** (Albert de la vallée de Munster), avec son compère Pascal LACOM, **le samedi 7 Mars 2015, à 20 heures dans la Salle des Fêtes** de Riedwihr. Qui ne connaît pas Patrick BREITEL avec ses belles chansons bien de chez nous ? Et Pascal LACOM, avec son accordéon et ses facéties ? Entrée 10,00 € le soir même, ou réservation au 03.89.71.61.94 (ou chez les membres de la Chorale).
- **La CCPRB propose un spectacle** dans la lignée, et en même temps également bien différent, des éditions précédentes « **Un fil de poésie...un brin de musique** », avec la volonté de rendre la poésie accessible et de permettre aux poètes amateurs de se faire connaître. **Ce spectacle de jazz-poésie a lieu le 19 mars 2015 à 20h30 à l'Espace Ried Brun à Muntzenheim.** Entrée gratuite, information et réservation : 03 89 78 63 93.

OPERATION HAUT-RHIN PROPRE: inscrivez-vous

Pour l'année 2015, la date de l'opération « Haut-Rhin Propre », ce traditionnel « Osterputz » de la nature, a été fixé au week-end du 10 au 12 avril. **Le Conseil Municipal** a décidé de s'associer, une fois de plus, à cette belle campagne de promotion de notre environnement et **a retenu le samedi matin 11 avril pour « nettoyer » le ban communal.** Vous êtes invité à prendre date, dès aujourd'hui.

Outre la portée pédagogique de l'opération « Haut-Rhin Propre », la sensibilisation à la prévention des déchets et au développement durable, cette action s'inscrit aussi tout naturellement au bien vivre ensemble que nous souhaitons tous promouvoir dans notre village.

Dans cet esprit, le Conseil Municipal proposera une collation, à l'issue de la collecte, vers midi. A cet effet, pour la meilleure organisation possible, **il vous prie de vous inscrire en mairie avant le 4 avril**, si vous comptez participer au « Haut-Rhin Propre ».